

**Soumission par
le Congrès du travail du Canada**

au

**Comité des finances de la Chambre
des Communes
aux fins des consultations prébudgétaires
pour le budget de 2007**

**La course vers le bas :
une évaluation critique
de l'abattement de l'impôt
des sociétés**



Congrès du travail du Canada

Canadian Labour Congress

**Soumission par le Congrès du travail du Canada
au Comité des finances de la Chambre des communes
aux fins de consultations prébudgétaires pour le budget
de 2007**

**La course vers le bas :
une évaluation critique de l'abattement de l'impôt
des sociétés**

Recommandations

Le gouvernement du Canada ne devrait pas mettre en œuvre les réductions du taux de l'impôt des sociétés (IS) proposées pour la période 2008-2011. En revanche, il devrait envisager une légère augmentation du taux de l'IS fédéral et l'introduction de mesures ciblées plus sévères en vue de promouvoir de nouveaux investissements dans l'économie canadienne. La surtaxe des sociétés devrait être appliquée aux secteurs très rentables qui sont isolés par rapport à la compétition internationale, tels que l'exploitation des ressources non-renouvelables et les services financiers.

Introduction

Au nom des trois millions de membres du Congrès du travail du Canada (CTC), nous voudrions vous remercier de nous avoir donné la possibilité de présenter nos points de vue. Le CTC rassemble les syndicats nationaux canadiens et internationaux, en plus des fédérations des travailleurs provinciales et territoriales et de 137 Conseils du travail de district dont les membres travaillent dans quasiment tous les secteurs de l'économie canadienne, dans tous types de postes, et partout au Canada.

Les dernières réductions du taux de l'impôt des sociétés justifient-elles leur coût?

Depuis 2000, le gouvernement fédéral a considérablement réduit les taux de l'IS dans le but de rendre le Canada plus compétitif en attirant les capitaux mobiles sur le plan international. Tandis que ces réductions ont coûté très cher pour ce qui est des revenus cédés, elles ne semblent pas avoir fait augmenter les investissements centraux au Canada.

Le budget de 2000 réduisait le taux général de l'IS de 28 % à 21 % d'ici 2004. Ironiquement, cette considérable réduction de l'impôt n'a permis aucune épargne pour la fabrication, le secteur économique le plus exposé à la concurrence internationale. Alors que les fabricants bénéficiaient déjà d'un taux de 21 %, les petites entreprises, qui n'ont pas été touchées par la réduction générale du taux, ne paient que 12 %.

**Soumission par le Congrès du travail du Canada
au Comité des finances de la Chambre des Communes
aux fins de consultations prébudgétaires pour le budget de 2007**

Les budgets de 2005, 2006 et 2007 proposaient de réduire le taux général de l'IS à 18,5 % d'ici 2011, de baisser le taux des petites entreprises à 11 % d'ici 2009 et d'éliminer la surtaxe des sociétés d'ici 2008, ce qui fait baisser effectivement les deux taux de 1,1 % supplémentaire. Bien que ces réductions de taux soient moins importantes que celles du budget 2000, elles coûteront presque la même chose, car elles s'appliquent à toutes les sociétés.

Le coût des réductions de l'impôt fédéral des sociétés, 2001 - 2008 (en milliards de dollars)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2011 Régime en 2008
Budget 2000	0,6 \$	1,3 \$	3,1 \$	5,4 \$	5,9 \$	6,8 \$	7,3 \$	7,4 \$	7,4 \$
Budgets 2005-2007								3,0 \$	6,0 \$
Totaux	0,6 \$	1,3 \$	3,1 \$	5,4 \$	5,9 \$	6,8 \$	7,3 \$	10,5 \$	13,4 \$

Remarque : Calculs faits à partir des données contenues dans le document intitulé « *Dépenses fiscales et Évaluations 2006* » du ministère des Finances Canada. Les montants de 2008 ne sont pas tout à fait exacts à cause des arrondissements.

Les estimations ci-dessus sont assez conservatrices. Premièrement, elles supposent que les bénéfices du secteur de la fabrication - qui n'a pas bénéficié de réduction fiscale dans le budget 2000 - ont compté pour une part constante des bénéfices des sociétés après 2004. Deuxièmement, dans la mesure où le ministère des Finances Canada sous-estime ses futurs revenus, ces estimations sous-estiment les revenus cédés. Troisièmement, ils ne comprennent pas le coût de l'élimination de l'impôt fédéral sur le capital en 2006.

Si les bénéfices des sociétés continuent à augmenter après 2008, le coût des réductions de l'IS mises en œuvre jusqu'en 2011 dépasseront de loin les 13 milliards de dollars *annuellement*. Comparativement, chacune des grandes initiatives relatives aux dépenses qui avaient été entreprises par le gouvernement Martin - les accords sur la garde des jeunes enfants, l'Accord Canada-Ontario, les ententes sur les ressources extracôtières, l'Accord de Kelowna - devait coûter 5 milliards de dollars *sur cinq ans* ou plus.

**Soumission par le Congrès du travail du Canada
au Comité des finances de la Chambre des Communes
aux fins de consultations prébudgétaires pour le budget de 2007**

Les impôts, les bénéfices et les investissements des sociétés, de 1961 à nos jours

	Impôt des sociétés/ Bénéfice des sociétés	Pourcentage du produit intérieur brut :			
		Bénéfices avant taxes	Bénéfices après taxes	Placement à revenu fixe	Investissement total
1961-69	35,5 %	10,7 %	6,9 %	3,3 %	9,5 %
1970-79	33,8 %	11,0 %	7,3 %	3,8 %	9,2 %
1980-89	32,4 %	9,7 %	6,6 %	3,8 %	9,3 %
1990-99	36,4 %	8,0 %	5,2 %	2,3 %	9,0 %
2000	35,3 %	12,6 %	8,2 %	3,4 %	11,6 %
2001	28,3 %	11,5 %	8,2 %	2,8 %	9,9 %
2002	26,1 %	11,7 %	8,7 %	1,9 %	9,3 %
2003	27,4 %	11,9 %	8,6 %	1,8 %	9,4 %
2004	26,9 %	13,1 %	9,6 %	2,3 %	9,7 %
2005	25,8 %	13,8 %	10,2 %	3,0 %	10,4 %
2006	25,6 %	13,7 %	10,2 %	3,5 %	10,8 %
2007 (1 ^{er} trimestre)	25,1 %	13,9 %	10,4 %	3,7 %	10,3 %

Remarque : Calculs faits selon le Système de comptabilité national de Statistique Canada. Ces chiffres ne tiennent pas compte des entreprises d'État, qui sont normalement incluses dans le compte du secteur des entreprises.

Au cours des dernières années, l'IS fédéral et provincial est passé d'un tiers à un quart des bénéfices des sociétés, impliquant ainsi une perte de revenus annuelle combinée de 15 milliards de dollars au moins en 2006. Les bénéfices avant impôt sont montés en flèche et ont atteint des niveaux record; quant aux bénéfices après impôt, ils ont augmenté encore plus rapidement. Il n'y a eu aucune augmentation comparable dans les investissements centraux. La simple addition de 15 milliards de dollars à l'investissement effectué en 2000 aurait fait grimper le total des investissements à près de 13 % du PIB en 2006.

Chose étonnante, les bénéfices après impôts (qui ne tiennent pas compte de l'amortissement) sont à présent égaux à l'investissement brut (qui tient compte de l'amortissement). Les fonds autogénérés des entreprises canadiennes (les bénéfices non répartis, plus l'amortissement) dépassent de loin l'investissement non-financier. Les chefs d'entreprise se servent de cet énorme surplus pour devenir des prêteurs nets pour les ménages, constituer des réserves de liquidités, acquérir d'autres entreprises et racheter des stocks.¹ Bien que ces actions peuvent constituer des stratégies d'affaires viables, la raison pour laquelle le public devrait les subventionner au moyen d'autres réductions de l'impôt des sociétés n'est pas claire.

L'impôt des sociétés est-il élevé au Canada?

Reprenant d'autres commentateurs, Diane Francis a écrit dans un article récent paru dans le *Financial Post* que le « Canada a l'impôt des sociétés le plus élevé au monde. »² En fait, le taux de l'IS combiné fédéral et provincial de 36 % représente le troisième taux le moins élevé parmi les sept pays occidentaux les plus industrialisés.

Évidemment, différents pays ont différentes définitions du revenu imposable, différents crédits d'impôts, etc. Le Rapport sur les mesures de rendement tient compte de ces différences en calculant la moyenne des taux d'imposition effectifs moyens de douze « entreprises types » dans plusieurs villes dans chaque pays. Ces calculs suggèrent que le Canada détient le deuxième taux de l'IS le moins élevé des pays du G-7. Ainsi, le Canada pourrait augmenter quelque peu l'IS sans diminuer sa « compétitivité ».

Le Canada et le G-7, 2000 – 2007

	<u>Taux de l'impôt des sociétés prévu par la loi</u>			<u>Variation des taux d'imposition effectifs</u>
	<i>2000</i>	<i>2007</i>	<i>Réduction</i>	<i>2006</i>
Japon	42 %	41 %	1 %	S/O
États-Unis	40 %	40 %	0 %	30 %-38 %
Allemagne	52 %	38 %	14 %	47 %
Italie	41 %	37 %	4 %	46 %-53 %
Canada	45 %	36 %	9 %	27 %-32 %
France	37 %	33 %	4 %	29 %-31 %
Royaume-Uni	30 %	30 %	0 %	24 %-28 %

Remarque : Les taux de l'impôt prévus par la loi sont extraits du *Sondage mondial 2007 sur le taux d'imposition des sociétés et les taxes indirectes de KPMG*. Les taux effectifs sont extraits du document de KPMG intitulé *Competitive Alternatives: Volume II Report - Édition 2006*. Les variations relatives au Canada ne tiennent pas compte du taux effectif de Saint John's, qui n'est que de 19 %.

La perception voulant que le Canada ait un IS élevé se fonde sur des comparaisons à l'échelle mondiale. Le taux de 36 % du Canada dépasse le taux moyen de l'Organisation de coopération et de développement économique, qui est de 28 %, et le taux mondial moyen, qui est de 27 %. Ces moyennes sont calculées en faisant la somme de nombreux taux, y compris ceux des paradis fiscaux, et en la divisant par le nombre de pays. Autrement dit, de telles comparaisons donnent le même poids à l'IS slovaque qu'à l'américain.

**Soumission par le Congrès du travail du Canada
au Comité des finances de la Chambre des Communes
aux fins de consultations prébudgétaires pour le budget de 2007**

Le Canada et le monde, 2000 - 2007

	<u>Taux de l'impôt des sociétés prévu par</u>		
		<u>la loi</u>	
	<i>2000</i>	<i>2007</i>	<i>Réduction</i>
Canada	45 %	36 %	9 %
OCDE :			
Moyenne non pondérée	34 %	28 %	6 %
Moyenne pondérée	39 %	35 %	4 %
MONDE :			
Moyenne non pondérée	32 %	27 %	5 %
Moyenne pondérée	38 %	34 %	4 %

Remarque : Les taux prévus par la loi proviennent de la même source que celle citée plus haut. La pondération des moyennes se fait conformément aux données sur le PIB du Fonds monétaire international.

Cela dit, il y a évidemment beaucoup plus d'éventuels investisseurs qui comparent le Canada aux É.-U. plutôt qu'à la République slovaque. Une démarche judicieuse serait de pondérer les pays en fonction de la taille de leur économie. Le taux canadien de 36 % dépasse à peine les moyennes pondérées du PIB, qui sont de 35 % pour l'OCDE et de 34 % pour le monde entier. Vraisemblablement, les ressources naturelles abondantes du Canada, son infrastructure moderne, sa main-d'œuvre instruite et la souveraineté du droit compensent ces légères différences fiscales aux yeux des éventuels investisseurs. En tout cas, la réduction de l'IS au Canada a été beaucoup plus importante que dans la plupart des autres pays.

Le C. D. Howe Institute, un organisme engagé dans la question de réduction fiscale, affirme que le Canada a des taux effectifs marginaux d'imposition sur le capital comparativement élevés. En effectuant ce calcul, l'Institut exclut les impôts locaux des sociétés, qui sont particulièrement bas au Canada, ainsi que les encouragements fiscaux à la R-D, qui sont particulièrement généreux ici. En revanche, il inclut les stocks, que les règles de comptabilité fiscale canadiennes assujettissent à des taux effectifs marginaux d'imposition particulièrement élevés. Toutefois, le capital immobilisé tel que les machines et l'équipement représentent ce qui importe le plus pour la productivité et la croissance économique.

Les taux marginaux d'imposition ne constituent pas la mesure appropriée de la compétitivité internationale. Lorsqu'un investisseur décide du lieu d'implantation de ses installations, il est préoccupé par l'assujettissement à l'impôt de son investissement total (c.-à-d., au taux d'imposition moyen), plutôt que par l'impôt sur le dernier dollar investi (c.-à-d., le taux marginal).

Même si les taux effectifs marginaux d'imposition constituaient la mesure appropriée, les réductions de l'IS ne sont généralement pas des moyens rentables pour réduire les taux effectifs marginaux d'imposition. Le *Plan budgétaire 2007* du

**Soumission par le Congrès du travail du Canada
au Comité des finances de la Chambre des Communes
aux fins de consultations prébudgétaires pour le budget de 2007**

ministère des Finances Canada indiquait que les changements permanents apportés aux déductions pour amortissement (DPA), qui devraient coûter 145 millions de dollars en 2008, réduiront les taux effectifs marginaux d'imposition du Canada presque autant que les réductions de l'IS en vertu du budget 2006, qui devraient coûter 3 milliards de dollars en 2008.

Le budget 2007 a également introduit une DPA provisoire accélérée pour les fabricants, dont le coût s'élève à 1,3 milliard de dollars sur trois ans. Le C. D. Howe Institute a récemment déclaré que cette mesure, ainsi que les encouragements provinciaux ciblés similaires, ont considérablement réduit les taux effectifs marginaux d'imposition globaux sur le capital du Canada, de 37 % en 2006 à 31 % en 2007.³ Il n'est pas surprenant que les mesures liées aux nouveaux investissements aient relativement davantage d'incidence sur la marge.

Les réductions fiscales canadiennes contribuent-elles au transfert du revenu au trésor américain?

Les impôts auxquels le gouvernement américain assujettit les sociétés américaines dépendent des impôts appliqués dans les autres pays. Les bénéficiaires des filiales canadiennes des sociétés américaines qui sont rapatriés aux É.-U. sont assujettis aux impôts américains diminués de crédits pour les impôts payés au Canada. Ainsi, si les taux effectifs sont plus bas au Canada qu'aux É.-U., les sociétés sous contrôle américain paient la différence au gouvernement américain. De même, le Japon et le Royaume-Uni appliquent à leurs sociétés des impôts en se basant sur ce qui se fait dans le monde. Des réductions du taux de l'IS ou des encouragements fiscaux ciblés supplémentaires pourraient simplement contribuer au transfert des revenus du trésor Canadien aux trésors étrangers.⁴

Taux effectifs d'imposition des sociétés canadiennes et américaines, 2000 - 2007 (Recettes provenant de l'IS en tant que pourcentage des profits des sociétés)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007 (1 ^{er} tri.)
Taux total américain	42 %	38 %	31 %	33 %	30 %	29 %	29 %	30 %
Taux fédéral américain	35 %	31 %	25 %	27 %	25 %	23 %	24 %	25 %
Taux canadien	35 %	28 %	26 %	27 %	27 %	26 %	26 %	25 %

Remarque : Calculs faits selon le Système de comptabilité national de Statistique Canada et le US Bureau of Economic Analysis' National Income and Product Accounts.

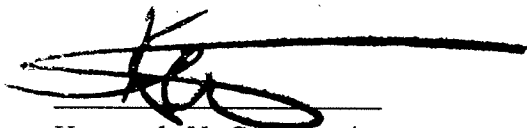
Les taux canadiens sont nettement inférieurs aux taux américains, mais seul le taux fédéral américain s'applique aux bénéficiaires rapatriés du Canada. Il est clair que le taux fédéral américain dépasse déjà le taux global canadien dans les provinces à faible taux d'imposition. Toute réduction supplémentaire de l'IS pourrait entraîner le fait que la plupart des filiales canadiennes des sociétés américaines paient des impôts américains.

**Soumission par le Congrès du travail du Canada
au Comité des finances de la Chambre des Communes
aux fins de consultations prébudgétaires pour le budget de 2007**

Les données de l'Internal Revenue Service indiquent que la baisse des impôts canadiens pourraient contribuer au transfert de revenus aux É.-U. En 2001, les crédits américain sur le revenu imposable en provenance du Canada équivalaient presque le taux fédéral prévu par la loi de 35 %, impliquant des paiements d'impôts américains supplémentaires de seulement 57 millions de dollars. En 2002, les crédits sont passés à 32 % du revenu imposable, impliquant des paiements d'impôts américains de 0,5 milliard de dollars. En 2003, selon les données disponibles les plus récentes, les crédits sont passés à 29 %, impliquant des paiements d'impôts américains de 1,4 milliard de dollars pour les filiales canadiennes.⁵ Étant donné que les crédits peuvent refléter les taxes payées les années précédentes, la pleine incidence des réductions de l'IS canadien sur les revenus américains peut ne pas être visible durant plusieurs années.

Bien sûr, il y a de nombreuses complications, y compris le fait que les multinationales américaines pourraient appliquer les crédits d'impôt d'un pays et l'impôt sur le revenu d'un autre. Toutefois, l'éventuelle réorientation des paiements d'impôts vers les É.-U. et d'autres trésors étrangers mérite au moins une étude approfondie avant de procéder à d'autres réductions de l'IS de plusieurs milliards de dollars.

Le présent document est respectueusement soumis au nom du Congrès du travail du Canada :



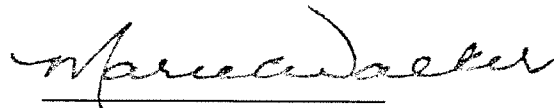
Kenneth V. Georgetti
Président



Hassan Yussuff
Secrétaire-trésorier



Barbara Byers
Vice-présidente exécutive



Marie Clarke Walker
Vice-présidente exécutive

**Soumission par le Congrès du travail du Canada
au Comité des finances de la Chambre des Communes
aux fins de consultations prébudgétaires pour le budget de 2007**

1. Allan Thomas, *Tendances récentes du financement des sociétés : éléments de preuve provenant du Système de comptabilité nationale du Canada* (Ottawa : Statistique Canada, mars 2006).
2. Diane Francis, “*Flawed tax policy led to income trusts; Our Corporate Taxes Highest Of OECD Countries*”, *National Post*, le 6 juillet 2007: FP 2.
3. Duanjie Chen, Jack Mintz, and Andrey Tarasov, *Federal and Provincial Tax Reforms: Let’s Get Back on Track* (Toronto: C. D. Howe Institute, July 2007), p. 2.
4. Andrew Coyne, “*Corporate Taxes*,” *Canadian Business*, January 1991; Robin Boadway, “*The Economic Rationale for Integration*,” in *Business Tax Reform* (Toronto: Canadian Tax Foundation, 1998), p. 21:5; et Steven Chase, “*Lower Corporate Taxes? Not Likely*,” *The Globe & Mail*, 8 mars 2007: B5.
5. Internal Revenue Service, “*U.S. Corporation Returns With a Foreign Tax Credit*” (Washington, D.C.: Department of the Treasury, août 2007 [<http://www.irs.gov/taxstats/bustaxstats/article/0,,id=96337,00.html>]).